

Wan-souei ayant été à une certaine époque des *heou-kouan*¹ et les documents n'étant pas datés, il n'est pas possible de savoir, si c'est comme *heou-kouan* ou comme siège de *heou-tchang* qu'ils avaient des *souei* subordonnés. Mais la troisième série de documents, ceux de *Pou-tch'ang* 步昌, contredit ces deux hypothèses et montre bien la place du *heou-tchang* entre le commandant du *heou-kouan* et celui du *souei*. *Pou-tch'ang* était le siège d'un *heou-tchang*,² et de ce poste dépendait le *souei* de *Ling-hou* 凌胡;³ ceci ne serait pas en soi un argument décisif, car les documents de *P'ing-wang* et *Wan-souei* montrent qu'il y a eu des *heou-kouan* et des postes de *heou-tchang* portant le même nom, et par conséquent *Ling-hou* pourrait dépendre d'un *heou-kouan* de *Pou-tch'ang*, inconnu seulement parce que les documents ne nous en auraient pas rendu le nom. Mais cet argument, *a priori* admissible, est insoutenable dans ce cas particulier: le *souei* de *Ling-hou* était en effet le siège du *heou-kouan* de *Ta-tsien-tou* 大煎都;⁴ il ne peut à la fois avoir été le siège d'un *heou-kouan* et avoir dépendu d'un autre; enfin, toutes les fiches, tant de *Ling-hou* que de *Pou-tch'ang*, étant du 1^{er} siècle a.C., on ne peut faire intervenir une différence de date. Ce cas nous apporte la preuve que le *heou-tchang* était le supérieur du *souei-tchang*.

Tout en bas de l'organisation était le *souei* dont j'ai déjà parlé en détail. Il était commandé par le chef de tour à signaux *souei-tchang* 驛長 qui dépendait du *heou*. Deux documents nous montrent exactement la position du *heou*, commandant du *heou-kouan*, recevant des ordres du *tou-wei* et en donnant au *souei-tchang*:

Ordre du *tou-wei* au *heou*:⁵ 二日庚午、敦煌玉門都尉子光丞○年謂大煎都侯、寫移書到○郡○言到日如律令。

"Le 2^e jour, *keng-wou*, . . . *Nien*, assistant de *Tseu-kouang*, *tou-wei* de *Yu-men* dépendant de *Touen-houang*, dit au *heou* de *Ta-tsien-tou*: quand vous écrivez des lettres à faire parvenir à la commanderie,* (il faut) indiquer le jour d'arrivée (de la lettre à laquelle vous répondez), conformément aux règlements."

Ordre du *heou* au *souei-tchang*:⁶ 三月癸酉、大煎都侯嬰○下厭胡守士吏方、奉書從事下當用者如詔書·令史偃

"Le 3^e mois, le jour *kouei-yeou*, le *heou* de *Ta-tsien-tou*, *Ying* . . . ordonne à *Fang*, officier (*che-li*) chargé par intérim du commandement (du *souei*) de *Yen-hou*: dès que vous aurez cette lettre, etc. . ."

De la section, *pou*, au fort à signaux, *souei*, avec tous ses échelons intermédiaires, *heou-kouan* et *kan-heou*, la défense du Limes paraît avoir été fort bien articulée. On reconnaît mieux encore le soin avec lequel cette organisation avait été montée quand on en examine les dispositions sur la carte. La défense était assurée par un mur, ou plutôt, comme l'appelle fort justement Sir Aurel Stein, un *agger* sur toute la ligne faisant face au nord: il n'y a interruption que là où des obstacles, rivière, lac, etc., font une défense naturelle; et à des distances variables, mais jamais très considérables, de nombreuses tours placées non sur l'*agger* lui-même, mais à quelques mètres en arrière de sa ligne qui s'incurve en avant d'elles pour servir de 1^{ère} ligne de défense. Cet *agger* va s'épauler, à son extrémité ouest, à la vaste dépression de marais salins, bassin terminal du *Sou-lo ho*: cette dépression était à elle seule une défense, les marais étant tout à fait infranchissables la plus grande partie de l'année;⁷ mais pour prévenir toute surprise, une ligne de postes isolés avait été établie sur les dunes qui la

1) Le *heou-kouan* de *P'ing-wang* est mentionné dans CHAVANNES, *Documents*, n° 275 l.2 (lire 平望侯官 au lieu de 平望隊內); d'autre part *Wan-souei* a sûrement été aussi un *heou-kouan*, bien que ce terme ne lui soit jamais appliqué, puisqu'on y mentionne un *tsao-che* (n° 574).

2) CHAVANNES, *Documents*, nos 58, 83.

3) CHAVANNES, *Documents*, n° 258. 步昌凌胡 signifie "*Ling-hou* (dépendant de) *Pou-tch'ang*" et non "*Pou-tch'ang* et *Ling-hou*".

4) STEIN, *Serindia*, II, 648 et ci-dessous, p. 10 sq.

5) CHAVANNES, *Documents*, n° 137; WANG, k. 2, 3b.

6) CHAVANNES, *Documents*, n° 138; WANG, *op. cit.*, k. 2, 3a. *Yen-hou* n'est pas ici appelé *souei*, mais voir n° 49. Cette fiche, non datée, est de 58 ou 54 a.C.: en effet "*Ying* . . .", *heou* de *Ta-tsien-tou*, apparaît dans le n° 51 qui est daté de 57 a.C.; d'autre part il n'est pas vraisemblable que l'intérim du commandant de *Yen* ait duré très longtemps, et l'officier intérimaire se retrouve au n° 139, également au 3^e mois, le jour étant *keng-yin* (27^e du cycle): or les années 58 et 54 a.C. sont les seules (autour de 57) où le 3^e mois contient à la fois des jours *kouei-yeou* et *keng-yin*.

7) STEIN, *Serindia*, II, 633 sq.

*) [Better, "When you copy a circular instruction and send it on . . ."]